

# ARCHÉOLOGIE.

---

## RENSEIGNEMENS

sur

# LE VIEUX-CHATEAU DE ROUEN,

Présentés à l'Académie, dans sa Séance du 24 décembre 1811.

---

Il existe, dans les Archives départementales, un plan du *Vieux-Château* de Rouen, qui a fixé l'attention de plusieurs de nos amateurs d'antiquités.

Ce plan, dessiné assez grossièrement, et dont quelques indications sont effacées, a été fait sur une feuille de fort parchemin à peu près carrée, dont, toutefois, le côté gauche n'a que 63 centimètres, tandis que le côté droit en a 76. Il a été agrandi, haut et bas, au moyen de bandes de papier collé, mais qui se sont déchirées, et dont il ne reste que de petits lambeaux. Il porte au dos pour suscription : Cote VII<sup>xx</sup> XV (155).

<sup>1</sup> Ces renseignements seront insérés dans le *Précis des travaux de l'Académie*, qui s'imprime en ce moment. Ils font suite au récit que M. de Stabenrath a fait à la même compagnie, peu de temps avant sa mort, d'après un manuscrit de Farin, du curieux procès qui se poursuivit avec acharnement au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, durant plus de 40 années, entre les curés et trésoriers le St-Patrice et de St-Godard, sur la question de savoir à quelle paroisse devaient appartenir les maisons construites sur l'emplacement du Vieux-Château.

« Du jeudi 21<sup>e</sup> jour de juin 1635, au Palais, devant nous Richard  
 « Dumoncel, conseiller du Roi en sa cour de Parlement de Rouen,  
 « commissaire d'icelle en cette partie, se sont comparus Jacques  
 « Gravois, maître maçon en cette ville, et Pierre Moriot, maître  
 « peintre, experts convenus par les parties, lesquels, présence de  
 « MM. Salomon Le Rat et Michel Pepin, procureurs des dites parties,  
 « ont reconnu avoir fait et dressé la figure contenue en l'autre part. »  
 (Suivent les signatures.)

Des lettres et des chiffres portés sur ce plan, indiquaient l'existence d'une *legende* qu'il était intéressant de connaître, et que, grâce à la complaisance de M. Barabé, archiviste du département, j'ai retrouvée parmi le volumineux dossier du procès. Elle est consignée dans la copie d'un procès-verbal fait du 10 mars au 24 avril 1635, et affirmé le jeudi 21 juin même année.

Cette copie, transcrite d'après une autre copie de l'original, porte la date de 1641, et est signée de l'huissier au Parlement Lecourtois.

On peut penser que ce fut en conséquence de ces pièces que, par arrêt contradictoire du Parlement de Paris, en date du 31 mars 1643, le curé et les trésoriers de Saint-Godard furent conservés dans la possession de toutes celles des maisons contentieuses entre les parties qui étaient situées tant en la rue Morant qu'en la rue Faucon, sur l'emplacement qu'occupait précédemment le *Vieux-Château*.

Cette circonscription a été maintenue jusqu'à nos jours, et les deux côtés de la rue Morant dépendent encore de la paroisse Saint-Godard.

Le plan en question n'a pas d'échelle; mais j'ai reconnu qu'il doit avoir été dressé sur celle de 3 lignes 1/2 pour toise; j'en joins ici une copie réduite au quart, ce qui lui donne précisément l'échelle de un millimètre pour mètre.

On sait que le *Vieux-Château*<sup>1</sup> a été construit en 1205, par Philippe-Auguste, après la réunion définitive de la Normandie à la couronne de France. Ce château ayant été démoli en grande partie en 1590, les lieux sur lesquels de nombreuses constructions nouvelles avaient

<sup>1</sup> La chapelle du château fut donnée par Philippe-Auguste, l'an 1222, le 2 avril, aux prieur et religieux de la Madeleine, pour la faire desservir par un de leurs religieux et en appliquer le revenu à la sustentation de la communauté. Ladite donation fut confirmée par Philippe III, l'an 1281. Cette chapelle était de fondation royale, et portait le nom de Saint-Romain.

été élevées, devaient avoir déjà bien changé de face lorsque fut dressé, quarante-cinq ans après, le plan qui nous occupe. Cependant, les restes des tours et des remparts, encore presque tous apparens à cette époque, ont pu permettre aux experts délégués de le dessiner avec assez d'exactitude <sup>1</sup>.

L'enceinte extérieure, y compris la basse-cour, était à peu près circulaire, et avait un diamètre d'environ 140 mètres; la circonférence pouvait avoir 440 mètres; ce qui donne une surface d'environ 15,400 mètres carrés.

Toussaint Duplessis dit que la place du château fut donnée aux arquebusiers de la ville, pour y faire leurs exercices, et qu'elle contenait 2,252 toises <sup>2</sup>.

Cette mesure se rapporte, à peu de chose près, à l'enceinte fortifiée en dedans des fossés, qui, d'après le plan, contient environ 8,660 mètres carrés.

A l'est, est la trace de la tour dite du *Gascon*; à l'ouest, celle de la tour de la *Pucelle*, dont les fondations viennent d'être retrouvées à l'extrémité ouest du terrain des dames Ursulines, en faisant des fouilles pour y élever de nouvelles constructions. L'architecte, M. Barthélemy, a l'intention d'y faire placer une inscription qui rappellera le monument et en indiquera la place précise par un petit plan gravé sur la pierre même. Au centre de cette tour, on a découvert un très beau puits; au sud, et en face du gros donjon, se voient les vestiges de deux tours entre lesquelles se trouvait le pont-levis qui, de la basse-cour, donnait accès dans l'enceinte du château que Farin désigne par le mot *pourpris*.

L'entrée ordinaire de ce château était tout près de l'escalier actuel du Bailliage, en face de l'*hôtellerie du Chapeau rouge*. « Cette porte, » dit Farin dans son manuscrit, « était la plus commode et la plus hantée; encore qu'elle fût élevée du pavé de la rue de 14 pieds (4 m. 60 c.), on ne laissait pas d'y monter à pied et à cheval. Elle avait 12 pieds (4 m.) de haut et 5 (1 m. 60 c.) de large. Il y avait toujours une sentinelle et corps de garde, et l'on voyait encore, dans les caves

<sup>1</sup> On remarquera, toutefois, qu'ils n'ont pas fait figurer deux tours que donnent de plus anciens dessins.

<sup>2</sup> L'ancienne toise carrée = 3,80 mètres carrés.

« de M. le président d'Hocqueville, voisines de l'escalier, les petites  
« voûtes en forme de galerie et les casemates dont elle était fortifiée. »

L'escalier paraît avoir été construit peu de temps avant l'expertise de 1635, d'après laquelle il avait 14 pieds 1/2 de large, et trente marches formant une élévation de 16 pieds 1/2. J'ai vérifié qu'il a aujourd'hui 4 mètres de large, dans le haut, et 4 m. 80 c dans le bas, ce qui revient à peu près à l'ancienne mesure; mais la première partie en montant a 16 marches et la deuxième 17, ce qui fait en tout 33, nombre indiqué effectivement dans la descente de lieux du 19 février 1641; quant à la hauteur, chaque marche ayant environ 16 c., je l'évalue à 5 m. 40 c., ce qui est conforme à l'expertise.

En regardant cet escalier de bas en haut, on voit que le bâtiment de gauche forme un angle saillant très obtus, avec un petit enlacement saillant à la 6<sup>e</sup> marche après le pallier; sur le plan, au contraire, cet escalier forme un angle rentrant. C'est évidemment une erreur que j'ai cru devoir rectifier.

Entre cet escalier et la rue Bouvreuil, est une espèce de place qui se nommait anciennement le *carrefour du château*; on y voyait une petite fontaine qui existe encore. Elle se trouve à environ 16 m. de l'escalier, et 13 du coin de la rue Bouvreuil.

Cet escalier, qui a conservé le nom *d'escalier du Bailliage*, a été fait à travers le mur d'enceinte, et à côté de l'*ancienne prison*, qui était, dit Farin, « la première et la principale de la ville, devant que le palais fût construit. On y renfermait les plus criminels, et, par conséquent, MM. du chapitre avaient coutume d'en tirer les prisonniers pour les mettre en liberté.

« Elle était différente et séparée de la *geôle du Bailliage*, non seulement par le travers de la rue, mais aussi par le nom, d'autant qu'on l'appelait *la maison de pierre du palais du château*.

« Cette vieille prison étant tombée en ruine, le roi Louis XIV donna cette place vide à M. le président d'Hocqueville, qui y fit construire la partie de sa maison qui regarde le midi. Cette maison de pierre des prisons du château était extrêmement forte; les murailles étaient d'une épaisseur extraordinaire, et, l'an 1659, lorsque ledit sieur président la fit entièrement démolir, pour faire d'autres fondements, on y trouva trois cachots qui ressemblaient à des petites grottes aussi obscures qu'elles étaient affreuses. »

A l'ouest, au bout de la rue Morant, et proche l'hôtel de Raffetot, était une porte qui était ordinairement fermée, et ne servait, dit Farin, « que pour faire entrer les charrettes qui apportaient les munitions « du dit château, et non pas les carrosses, puisqu'en ce temps-là il « n'y en avait pas un seul dans la ville de Rouen, et que le premier « carrosse y fut vu l'an 1596 ou environ.

« Cette porte était comme hors-d'œuvre, toujours fermée, sans « défense, sans fossés, sans boulevard, sans corps-de-garde, sans « sentinelle. »

Remarquons que ces dernières assertions résultent de déclarations faites en 1641, par des témoins qui, bien que fort âgés, ne devaient faire remonter leurs souvenirs qu'à 70 ans en arrière tout au plus, c'est-à-dire vers 1570. On peut donc admettre qu'à cette époque les choses étaient telles qu'ils les ont décrites, et que la seule entrée du château de ce côté était la porte de la basse-cour. Mais faut-il en conclure qu'il en avait toujours été ainsi, dès l'origine de la forteresse ? Je ne le pense pas, et la preuve du contraire résulte de la vue<sup>1</sup> de ce château, représentée dans le *Manuscrit des fontaines de Rouen*, terminé en 1525. On y voit, en effet, que la porte de l'ouest était flanquée de deux tours, et qu'on y accédait au moyen d'un pont-levis fort élevé au-dessus de la base de l'édifice. D'anciens plans, qui se trouvent à la Bibliothèque publique de la ville, et qui sont antérieurs à 1564, époque de la ruine du pont de la reine Mathilde, puisque ce pont y est figuré tout entier<sup>2</sup>, montrent également les *deux tours* de la porte de l'ouest de ce vieux château; et il est à remarquer que ce qui donne à ces plans un plus haut degré de vraisemblance, c'est qu'ils n'ont pas été faits d'après le manuscrit des Fontaines, car, dans celui-ci, le château est vu du nord, tandis que les plans présentent le côté du midi. On doit observer, en outre, que cette porte était plus au nord que la porte de la basse-cour, qui,

<sup>1</sup> Je reviendrai sur cette vue un peu plus loin.

<sup>2</sup> Ces plans font partie, l'un, d'un volume in-f°, intitulé: *Livre troisième des villes principales du monde* (sans date); l'autre, d'un ouvrage également in-f°, intitulé: *La Cosmographie universelle de tout le monde*, par Munster et De Belle-Forest, Paris, 1575; mais cette date est insignifiante, quant au plan, qui est certainement la copie d'un autre plus ancien, comme il arrive très souvent dans ces sortes d'ouvrages.

comme le dit le procès-verbal, était un *hors-d'œuvre*, et que l'une des deux tours devait être précisément celle de la *Pucelle*. Reste à savoir à quelle époque elles ont été détruites; il ne semblerait pas déraisonnable de croire que l'une d'elle disparut entièrement en 1542, car il a été consigné, dans un registre des délibérations de l'hôtel-de-ville de Rouen, que, le 24 juillet de cette année, le feu prit au château, par l'effet des poudres, et causa la ruine de deux tours d'entrée; et il est assez vraisemblable qu'au lieu de relever cette tour, on se borna à réparer la clôture, ne laissant plus, de ce côté, d'autre entrée que celle de la basse-cour, de sorte qu'il n'est pas étonnant que, cent ans plus tard, on n'eût plus aucun souvenir de l'ancienne porte. Quant à la seconde tour, on peut supposer qu'elle a été peu endommagée, car on trouve, dans la délibération de l'hôtel-de-ville (n° 243 v°), que la tour de la *Pucelle* fut louée au sieur Mouchard, conseiller au Parlement, sa vie durant, au prix de 6 livres par an. Le Journal des Échevins nous apprend ensuite (14 avril 1781, n° 93) qu'elle fut démolie au commencement de 1780.

Au surplus, quoique le registre précité ne désigne pas ces tours d'une manière précise, il est à présumer que cet événement ne peut concerner celles de la porte du côté du carrefour du château, puisqu'il est dit, dans le procès-verbal d'accession de lieux, de 1635, que ces dernières n'étaient démolies que depuis trente ans, c'est-à-dire seulement dans les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, à moins qu'on ne pense qu'elles n'avaient été détruites qu'en partie par l'incendie.

Quoi qu'il en soit, la tour de la *Pucelle* se trouvait au nord de la porte de l'ouest; et, plus au nord encore, en dehors du château, dans les fortifications de la ville, était une ancienne porte bouchée depuis long-temps, lors de l'expertise, et qui avait dû s'appeler la *porte des Champs*, d'après le passage suivant du manuscrit de Farin.

« L'an 1485, le 25 avril, l'insinuation du privilège de Saint-Romain  
 « fut faite à l'Échiquier de Rouen, où le roi Charles VIII présidait,  
 « accompagné de M. le duc d'Orléans, qui, depuis, fut roi de France,  
 « Louis XII, dit duc de Bourbon, M. le connétable, et de plusieurs  
 « seigneurs, sur laquelle fut donnée réponse, par M. le chancelier,  
 « que le roi confirmait ledit privilège, pour en jouir selon la coutume;  
 « et, comme le chapitre procédait à l'élection, au jour de l'Ascen-  
 « sion, M. de Mouy, bailli de Rouen, fit entendre à MM. du chapitre

« que le roi voulait voir la cérémonie de la procession, et que, pour cet effet, il fallait qu'elle passât par la porte du château du côté de la ville, où le roi serait, et sortirait par la *porte des Champs*. Ce que ledit chapitre accorda volontiers, y présidant le révérendissime archevêque Robert de Croixmare, tellement que la procession, partant de la ville, tout passa par la rue du Grand-Pont, tournant par la rue Ganterie, gagna le château où le roi était, et de là prit le chemin que l'on tient pendant les Rogations, au retour de la procession de Saint-Gervais. »

L'auteur ajoute, un peu plus loin, que la *porte des Champs* était cette porte ancienne de la ville, qui allait au Petit-Bouvreuil, et qui était alors bouchée, mais où l'on voyait encore les traces d'un pont-levis. Il ne peut donc y avoir de doute à cet égard.

Cette porte avait eu précédemment une autre dénomination, suivant Toussaint Duplessis<sup>1</sup>, qui dit : « Près de ce château, on ouvrit une porte que l'on appelait, en 1443, la *porte du Châtel*, et qui, dans la suite, a été murée. » Cette porte, qui, suivant Farin, s'appelait *porte des Champs* quarante ans plus tard, ne doit pas être confondue avec une autre porte qui se trouvait à l'extrémité de la *rue des Champs*. Voici ce qu'en dit le même Toussaint-Duplessis<sup>2</sup> : « Entre la porte Saint Hilaire et la porte Beauvoisine, était une autre porte qui menait au *Val-de-la-Jate*, c'est-à-dire, si je ne me trompe, de la *Gate*, mot anglais qui signifie une *porte*; on l'appelait la *fausse porte Saint-Romain*, ou la *porte des Champs*. On peut supposer que ce dernier nom lui a été donné après la fermeture de l'autre. »

Il est à remarquer qu'à côté de cette porte des Champs existait une *tour carrée*, construite dans le fossé. C'est celle que Servin<sup>3</sup> a désignée comme la *tour de la Pucelle*, erreur dans laquelle il a entraîné notre confrère Langlois, qui aurait dû la reconnaître d'autant plus facilement, qu'il avait fait faire, par sa fille, M<sup>lle</sup> Espérance, a'ors fort jeune, la gravure de la vue de ce château, où il n'y a pas d'apparence de *tour carrée*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Description de la Haute-Normandie*, Paris, 1740, t. 2, p. 9.

<sup>2</sup> *Description de la Haute Normandie*, Paris, 1740, t. 2, p. 11.

<sup>3</sup> *Histoire de la ville de Rouen*, 1775, p. 291.

<sup>4</sup> *Fol. de la Société lib. d'Émul. de Rouen*, 1831, p. 102.

A l'est du donjon est une tour désignée sous le nom de *tour du Gascon*, sans que le procès-verbal d'expertise ni le texte de Farin fassent connaître à quoi l'on doit attribuer cette dénomination ; au sud et à peu de distance, était une autre tour qui n'est point figurée dans le plan, mais que la miniature du Manuscrit des Fontaines nous montre surmontée d'une cloche, et qui, par conséquent, était la *tour du Beffroi*, d'où la rue en face de la rue Morant a pris le nom qu'elle conserve encore aujourd'hui.

En résumé, il paraît que le vieux Château devait avoir sept tours : la principale au nord, le Donjon ; deux à l'ouest, formant l'une des entrées, deux à l'est et deux au midi, pour la seconde entrée. Le plan dont nous nous occupons n'en indique, il est vrai, que cinq, mais la miniature des fontaines en fait voir six, et l'on peut supposer que la 7<sup>e</sup> n'était pas visible pour l'artiste, du point où il a pris sa vue ; j'ajoute qu'en effet les anciens plans dont j'ai parlé précédemment montrent les *sept tours*, quoique faits sur une très petite échelle.

Revenons maintenant au *gros Donjon*<sup>1</sup>, seul reste aujourd'hui du vieux Château. Notre confrère M. Barthélemy en a fait un dessin très soigné, d'où il résulte que le diamètre de sa base a 15 mètres à l'extérieur, et 6 mètres 60 centimètres à l'intérieur ; de sorte que la muraille a 4 mètres 20 centimètres d'épaisseur. Le passage d'entrée a 1 mètre 80 centimètres de large, et le *puits* de la fontaine Gaalor, qui prend sa source rue Porcherie, au pied de la côte du Mont-aux-Malades, se trouve dans l'intérieur de cette tour, à la gauche de l'entrée. Ces mesures se rapportent à celles qu'on a consignées dans une des pièces du procès<sup>2</sup>, où il est dit que la tour du Donjon a 18 pas de diamètre, ce qui, à 2 pieds 1/2 le pas, fait 45 pieds, ou 15 mètres.

<sup>1</sup> Toussaint Duplessis lui donne le nom de *tour du Donjon* ou du *Ravelin*. C'est par là, dit-il, que passait, ci-devant, toute l'eau de la source Gaalor, qui y faisait tourner un moulin, avant de se distribuer dans plusieurs fontaines de la ville.

Le mot *Ravelin* étant peu connu, on sera peut-être bien aise d'en trouver ici l'explication d'après le *Dictionnaire des Sciences et des Arts* de Lurier : « RAVELIN, *s. m.* de l'italien *Rivellino* (art milit.) Ouvrage compris sous deux faces « qui font un angle saillant. Il se met au devant d'une courtine pour couvrir les « flancs opposés des bastions voisins. Le mot *ravelin* n'est en usage que parmi « les ingénieurs. Les gens de guerre l'appellent *demi-lune*. »

<sup>2</sup> Descente de lieu du 19 février 1641. Un procès-verbal du même jour fait connaître qu'il y avait aussi un four dans ce Donjon.



On voit, dans cette même pièce, que la tour de la Pucelle n'avait que 15 pas ou environ 12 mètres 50 centimètres, d'où il suit que l'intérieur devait être fort petit. Les autres tours, si l'on en juge par la miniature déjà citée, devaient être toutes à peu près de la même grosseur.

Le même dessin de M. Barthélemy nous apprend que les murs d'enceinte qui se rattachaient à cette tour, avaient : celui de l'ouest, 2 mètres 40 centimètres, et celui de l'est 2 mètres 50 centimètres d'épaisseur.

Voici, au surplus, la description de cette tour, extraite d'une note de M. Deville, insérée dans l'un des procès-verbaux de la Commission des antiquités ; elle me paraît assez intéressante pour mériter d'être reproduite.

« La tour du Donjon est de forme circulaire, a deux étages voûtés, « et se termine en terrasse ; avant que ses fossés fussent comblés et « qu'elle eût perdu ses créneaux, elle pouvait avoir une hauteur totale de 30 mètres ; elle en a conservé les deux tiers. Chaque étage « a 9 mètres environ d'élévation ; six retombées en nervures, de « forme ogivale, soutiennent les voûtes et se dessinent de la manière « la plus hardie et la plus grandiose ; un escalier en pierre, pris à même « la muraille<sup>1</sup>, et qui se compose de 108 marches, conduit au « deuxième étage et à la terrasse ; il prend jour par de très étroites « meurtrières<sup>2</sup>. La tour est éclairée par un très petit nombre de « fenêtres, également fort étroites<sup>3</sup>. On y accède par une porte « ogivale<sup>4</sup> aujourd'hui de plain-pied avec le sol environnant, mais « qui plongeait autrefois sur le fossé. Là était jeté un pont-levis.

« Sans parler des nombreux événements militaires et politiques, « tous se rattachant à l'histoire de Rouen, dont la tour du Donjon de

Voici diverses indications d'après le dessin précité :

<sup>1</sup> Il a 2 mètres 50 centimètres de diamètre.

<sup>2</sup> Elles ont environ 10 centimètres de large ; la hauteur varie de 1 mètre à 1 mètre 30.

<sup>3</sup> Elle n'ont guère que 50 centimètres de large, et de 90 centimètres à 1 mètre 60 centimètres de hauteur ; il y en a cependant une à l'est qui est plus large que la porte, et, comme elle, de forme ogivale ; elle a 1 mètre 30 centimètres de large, sur 2 mètres 80 centimètres de haut.

<sup>4</sup> Cette porte a 1 mètre 25 centimètres de large, et 3 mètres 20 centimètres de haut.

« Philippe-Auguste fut le témoin , il est un souvenir qui se recom-  
 « mande puissamment à l'intérêt des autorités et de la population  
 « rouennaise : c'est dans cette tour que Jeanne-d'Arc subit plusieurs  
 « de ses interrogatoires ; c'est là qu'elle fit, à ses juges, disons  
 « mieux, à ses bourreaux, ces réponses sublimes qui n'ont eu d'égal  
 « que son courage. »

J'ajoute que la note dont j'ai extrait le passage qui précède, a été rédigée par M. Deville, en sa qualité d'inspecteur des monuments historiques, dans le but d'obtenir de M. le Ministre de l'intérieur les fonds nécessaires pour réparer le monument dont l'état de dégradation inspirait de justes craintes aux personnes qui habitent la maison des Dames Ursulines. Ce but a été atteint en partie : le devis des travaux à exécuter, dressé par MM. Grégoire et Barthélemy, architectes, s'élevait à 9000 fr. pour les réparations indispensables ; mais il en aurait fallu au moins le double pour restituer au Donjon son ancien couronnement, suivant le désir des amateurs de nos antiquités.

Le ministre a d'abord manifesté l'intention de concourir à la dépense pour 3000 fr., à la condition que la ville et le département, plus particulièrement intéressés à la conservation de ce monument, fourniraient les six autres mille francs. Cependant, malgré leur refus de s'associer à cette restauration, le ministre, sur les instances de l'inspecteur des monuments historiques, alloua non seulement les 3000 fr. annoncés, mais encore une nouvelle somme de 1500 fr. Les Dames Ursulines, propriétaires, voulurent aussi entrer dans la dépense pour 1200 fr. ; et 800 fr., destinés à entreprendre des fouilles, furent affectés à ces mêmes réparations ; de sorte qu'on est parvenu à faire les travaux les plus urgents pour assurer la conservation de ce précieux monument. Il ne sera pas perdu pour la Normandie.

---

#### APPENDICE.

Pendant l'impression de la note qui précède, j'ai découvert, aux Archives de la Préfecture, un *plan du Cours de la fontaine Notre-*

*Dame*<sup>1</sup>. Il n'a pas de date, mais il doit être de la fin du 17<sup>e</sup> siècle, puisqu'on y voit l'indication du couvent des *Filles du Saint-Sacrement*, qui ne s'établirent en cet endroit qu'en 1684. La rue *Morant* y est désignée sous le nom de *rue du Château*<sup>2</sup>; la rue *Faucon*, sous celui de la rue d'*Oqueville* (Hocqueville); la rue *Beffroi* sous celui de *grande rue Saint-Godard*, et la portion de la rue *Bouvreuil* au-delà de l'ancienne porte, est désignée sous le nom de *rue du Faubourg*, dont P. Periaux n'a pas fait mention dans son *Dictionnaire des rues et places de Rouen*.

Dans ce plan, les restes du *Vieux-Château* se composent seulement de la *tour du Donjon* et de deux autres tours, dont il ne donne pas les noms : l'une, à l'est, en est tellement rapprochée, qu'il est à présumer qu'elle représente, non la *tour du Gascon*, mais la demi-tour intermédiaire. A l'ouest, l'autre tour est dans la situation de celle de la *Pucelle*; et, à peu de distance, se trouve indiquée une *porte murée*, sans autre désignation : c'est la *porte des Champs*.

En allant vers le sud, à une distance que j'évalue à environ 75 mètres, quoique ce plan n'ait pas d'échelle, on voit une *tour* dont la base est *circulaire* en dehors du mur d'enceinte de la ville, et présente, en dedans, les deux angles droits d'un *carré*; elle est désignée sous le nom de *tour Neuve*; plus au sud encore, et à une distance d'environ 80 mètres, est figurée une autre tour de même forme, appelée *tour des Fous*.

- Malgré la différence de forme, qu'on doit attribuer à quelques constructions additionnelles ou à une erreur du dessinateur, il est évident que la *tour Neuve* est celle qu'on a appelée depuis *tour Bigot*,

<sup>1</sup> Ce plan est d'autant plus intéressant, qu'il fait connaître plusieurs autres fontaines. En outre, il est *orienté*, ce qui m'a facilité à *orienter* aussi le mien, quoique l'original ne le soit pas. Au surplus, une carte de Rouen, datée de 1724, donne la même orientation.

<sup>2</sup> Cette même rue paraît avoir porté le nom de *Mathan*, concurremment avec celui qui lui est resté définitivement. M. de Mathan avait acquis, dès l'origine, la partie de l'emplacement du vieux Château, qu'achetèrent, en 1683, les *Filles du Saint-Sacrement*.

En 1610 avait été faite par Henri IV, moyennant une faible indemnité, la cession d'une partie de l'emplacement et des restes du vieux Château, à MM. Alexandre *Faucon* de Ris, premier président du Parlement, et Thomas *Morant* d'Esteville, trésorier de France, pour y construire des bâtiments.

qui était circulaire et vient d'être détruite tout récemment ; aussi ai-je cru devoir la marquer , à peu près à sa place , en dehors de mon plan , comme souvenir .

Ce qui prouve que cette tour bien la tour Bigot , c'est qu'on voit tout près la source de la fontaine Notre-Dame, dont le premier regard est à côté de la porte murée, et la cuve de distribution à la porte Bouvreuil ; or , il est dit, dans le *Dictionnaire des rues de Rouen*, p. XXXII, que la source dite de *Notre-Dame* prend naissance à peu de distance de la porte Bouvreuil , vers la tour Bigot.

On trouve , dans le cahier d'avril 1839 , de la *Revue de Rouen*, un article intéressant sur la tour Bigot<sup>1</sup>, dans lequel on assure que les antiquaires ne savent plus aujourd'hui où étaient situées la *tour aux Insensés* et la *tour Gobelin*. Le plan du cours de la fontaine Notre-Dame a donc le mé rite de nous l'apprendre. A partir de la *porte des Champs* , à côté du Vieux-Château, en allant vers la porte Cauchoise, s'élevaient, 1<sup>o</sup> la *tour Neuve* , depuis *tour Bigot*, située entre la rue du Moulinet et le boulevard Bouvreuil , près de la nouvelle rue *Alain-Blanchard* ; 2<sup>o</sup> la *tour des Fous* ou *tour aux Insensés* , qui devait être à peu près au bout de la rue Neuve-Saint-Patrice. D'anciens plans la présentent sous la forme carrée ; 3<sup>o</sup> enfin , il suit de là que la 3<sup>e</sup> tour était la *tour Gobelin* ou *du Diable* , qui devait s'élever à peu de distance de l'issue de la rue de l'Emery, sur le boulevard Bouvreuil.

<sup>1</sup> Licquet, dans son *Précis de l'Histoire de Rouen*, en donne la description en ces termes : « La tour qui se trouve enclavée dans la propriété de M. le marquis de Martainville n'a jamais fait partie du château construit par Philippe-Auguste. Elle est appelée *tour Bigot*, du nom d'une famille très distinguée, d'où sont sortis beaucoup de magistrats et plusieurs savants. Le pied de cette tour est engagé dans les terres rapportées pour la formation du boulevard. L'étage supérieur est aujourd'hui au rez-de-chaussée. On descend à l'étage inférieur par un escalier tournant , composé d'environ soixante marches. Là est une vaste chambre avec une cheminée massive , où il ne paraît pas qu'on ait jamais allumé de feu. »

D'après l'article précité de la *Revue* , cette tour paraît avoir été construite dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle, avant 1514, mais elle n'aurait pris son nouveau nom que depuis 1781, époque où elle fut achetée par le président Bigot, avec une partie des remparts. A ce même article est jointe la *vue intérieure* de ce monument, lithographiée par M. Alexis Drouin; une *vue extérieure*, par M. Dumée, se trouve dans la même *Revue*, cahier de novembre 1840.

A.-G. BALLIN (Rouen.)